



Groupe socialiste du
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 28 septembre 2020

Interpellation

Quand le site internet communal deviendra-t-il un outil de communication efficace et convivial ?

Cela fait 5 ans que par diverses interventions les membres du CV, en plenum ou par la CGVC, demandent une mise à jour du site internet de la commune.

Repenser et rafraichir le fond et la forme du site. Il s'agit de définir ce que le site doit contenir (quels documents doivent-il y figurer ou pas motion interpartis 5.06/19), de faire le lien avec les réseaux sociaux (un élément de la motion 5.09/19 de Laurent Crevoisier) et de faciliter l'accès aux informations sur la vie de la commune. En faire une source d'informations crédibles et un instrument d'échanges entre citoyens citoyennes et les services communaux. Une directive fixera quels documents sont accessibles au public sur le site internet communal. Exemple : on trouve sur le site cantonal la grille des salaires du canton mais celle de Delémont n'est pas disponible sur le site de la ville.

Il y a quelques semaines la commune a engagé une personne chargée de la communication et le magazine Delémont.ch d'août nous apprenait que deux agentes en information documentaire ont terminé leur apprentissage au sein de l'administration communale. Nous en concluons que la commune dispose des compétences et de la capacité requises pour faire rapidement avancer la rénovation du site.

Nous demandons au Conseil communal, qui dispose dans le budget 2020 d'un montant alloué à cet effet quand le site rénové, qui offrira notamment

- un archivage informatique fiable (motion 5.06/14 et lettre de la CGCV du 27.11.2017)
- un mode de recherche performant (trier par thème et par date)
- un nœud de communication (de et vers les réseaux sociaux, motion 5.09/19)
- un portail ouvert aux habitants de la ville. Avec une chargée de la communication plus rien ne s'oppose à la réalisation du postulat 4.03/19 « donner parole aux citoyens et citoyennes de la ville ». C'est un complément et potentiellement un remplacement des QO ev. QE du Conseil de ville, et pour autant que les habitants jouent le jeu un élargissement des possibilités de participation à la vie communale.
- une forme d'Intranet accessible aux membres du Conseil de ville ev. aux membres des commissions (requête P. Chételat et CGVC) pour accéder aux documents avant-projets, projets et autres, leur donnant d'avantage de temps pour se forger et pour mûrir les décisions.

sera-t-il mis en place ?

Pour le groupe socialiste.

Marc Ribeaud

M. Ribeaud

P. Hoeder

Bentley

Grossod

Kauch

P. B.

A.

M.

C. B.

[Signature]